



Arles, le 23 juin 2015,

Monsieur Alain Vidalies

Secrétaire d'Etat chargé des transports

Objet : rapport du Député Duron
Gare d'Arles : suppression des arrêts des trains Marseille-Bordeaux

Monsieur le Ministre,

Le rapport du Député Duron, sur l'avenir des trains Intercités, préconise la **suppression des arrêts en gare d'Arles pour les trains Marseille-Bordeaux.**

C'est une proposition que nous ne pouvons pas admettre. Elle a été retenue dans ce rapport alors que de nombreuses voix se sont élevées contre et l'on fait savoir au rapporteur.

Nous sommes donc dans l'obligation d'attirer votre attention sur la situation particulière de la gare d'Arles.

Arles est une ville universitaire, elle attire de nombreux étudiants et lycéens (cinq lycées avec de nombreux BTS, un IUT, un IUP, facultés de droit et sciences politiques, conservation et restauration du patrimoine bâti, milieux aquatiques, un Institut de formations en soins infirmiers, l'Ecole nationale de la photographie, le MOPA, deux centres de formation des apprentis)

Arles est une ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et ses bâtiments romains, médiévaux, classiques, modernes et contemporains, ses musées attirent de nombreux touristes.

Arles est une ville de festivals (Rencontre internationales de la photo, festival des Suds, ...), de fêtes traditionnelles, de férias. Elle attire de nombreux visiteurs.

Arles est une ville centre d'un vaste territoire, et la gare de Arles est une gare de rabattement pour les habitants du pays d'Arles mais aussi de l'ouest de l'Etang de Berre (Martigues, Fos, Miramas...).

La population concernée est donc d'environ 300 000 habitants, sans compter les visiteurs (et non de 52 500 comme indiqué dans la fiche page 67 du rapport).

La desserte actuelle de notre gare demanderait à être améliorée. Nous avons trois allers-retours quotidiens avec Bordeaux avec les trains « caboteurs ». Il existe trois allers-retours « Grand Sud » ne desservant que Montpellier-Toulouse. Nous ne nous insurgons pas contre un cadencement très strict pour « uniformiser » ces trains qui auraient des arrêts identiques entre Marseille et Bordeaux, mais **nous nous insurgons contre la suppression de l'arrêt « Arles ».** La

Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES

☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail : unionlocale@cgtarles.fr

fréquentation de la gare d'Arles serait-elle inférieure à celle de Carcassonne ou Montauban ? Certainement pas. Et si c'était le cas serait-elle la seule raison à prendre en compte ? Mais que représenterait la dépense induite par la desserte de notre gare par rapport à celle consécutive à l'amélioration du cadencement. **Sur une ligne au trafic important comme Marseille-Narbonne, il est souhaitable de mutualiser les dessertes. Le maintien des arrêts en gare d'Arles des trains d'équilibre du territoire y contribuerait** car il pourrait éviter ainsi la recherche de nouvelles relations TER plus ou moins heureuses. La détérioration de la desserte de notre gare serait d'un niveau jamais atteint, déjà le Cévenol n'arrive plus jusqu'ici.

Sur la transversale Sud, la desserte voyageurs est très diversifiée et très fournie entre Nîmes et Toulouse. Arles, au contraire, est isolée à l'Ouest des Bouches du Rhône. Arles est située à 90 km de Montpellier avec ses facultés et hôpitaux de renom. De nombreuses personnes sont amenées à s'y rendre mais le manque de desserte freine l'utilisation du train. Qu'en serait-il si la desserte de notre gare se dégradait fortement vers le sud-ouest ?

La suppression des arrêts des trains Marseille-Bordeaux serait un coup très dur porté à toute une région. **Les trains Marseille-Bordeaux seraient donc sans arrêt de Marseille à Nîmes ?** L'accès au Sud-Ouest, à Toulouse, à Bordeaux nécessiterait un changement de train à Nîmes. De nombreuses personnes (étudiants, malades, visiteurs et salariés) sont amenées à se rendre à Montpellier. Qu'en serait-il si les Intercités ne desservaient plus la gare d'Arles ?

La ville d'Arles, pour rester attractive sur le plan culturel et touristique, doit être desservie correctement par le train. Quelles seront les conséquences de ces suppressions de dessertes pour la gare, pour son personnel, pour les usagers, pour l'économie du territoire ?

Quelles seront les conséquences sur la gare ? La fermeture des guichets ? Moins de personnel pour renseigner et accompagner les voyageurs ?

Le service public notamment celui des trains est fondamental au maintien du tissu économique et social.

Nous vous demandons de maintenir les arrêts en gare d'Arles des trains d'équilibre du territoire.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus respectueuses.

Pour le bureau de l'Union Locale des syndicats CGT d'Arles

Catherine Panne

Copie au Député-Président de Région, aux Conseillers départementaux d'Arles, aux Maires d'Arles, St Martin de Crau, Boulbon, St Pierre de Mézoargues, Stes Maries de la mer, Tarascon, Martigues, Port de Bouc, St Mitre, Miramas, Grans, Cornillon Confoux, Fos, Istres, Port St Louis du Rhône, aux Présidents de ACCM, CAM, SanOuestProvence

Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES
☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail : unionlocale@cgtarles.fr